



Fiche Technique

Adresse : 2, avenue Antarès – 72100 LE MANS

Téléphone : 02 43 40 70 00

Fax : 02 43 40 70 10

Directeur Technique : M. Nicolas VOYER
e-mail : nvoyer@antareslemans.com

Web : www.antareslemans.com

Table des matières



1. Bienvenue à Antarès	4
Votre arrivée à Antarès	5
2. Antarès vous accueille.....	6
2.1 Accueil du public	
2.2 Accueil des productions	
2.3 Accueil des sportifs et médias.....	7
2.4 Parking de service	
2.5 Téléphonie	
2.6 Zones de stockage	
3. La Grande Salle	8
3.1 Jauges type spectacle assis	
3.2 Jauges type spectacle assis/debout	
3.3 Jauges type: sport	
4. Descriptif technique de la Grande salle	9
4.1 Partie publique	
4.2 Partie scénique	
4.3 Partie sport	11
4.3 Partie électricité	
Armoires de scène	
Passerelles techniques	
Armoires extérieures (GTC)	

Armoires extérieures (Parking loge)
Armoires extérieures (Porche VIP)

5. Accroche Rigging	13
6. La Salle Bleue.....	14
6.1 Jauges	
7. Descriptif technique de la salle bleue	
7.1 Caractéristiques	
7.1 Partie électricité	
Armoire Salle Bleue	
8. Salle VIP	15
8.1 Caractéristiques	
8.2 Partie électricité	
9. Salles Annexes	16
9.1 Salle d'escrime	
9.2 Salle de boxe	
9.3 Salle de musculation	
9.4 Sauna	
10. Règlement intérieur et consignes de sécurité.....	17

1. Bienvenue à Antarès



Située au cœur du Pôle d'Excellence Eportive de la Sarthe, près du Circuit des 24 Heures du Mans et du stade MMArena, **Antarès** est la salle du MSB (le Mans Sarthe Basket), club important du championnat Pro A de basket, champion de France 2018. C'est aussi la **plus grande salle polyvalente sports/spectacles de la région**.

Site idéal pour les événements de grande envergure jusqu'à 8077 personnes, le complexe **Antarès** peut accueillir tous types de manifestations, et est composé de plusieurs espaces :

- La Grande Salle

- Salle modulable sport/spectacle/événementiel et économique
- Une capacité d'accueil allant jusqu'à 6676 personnes en version sport
- Capacité variable en spectacle entre 3000 personnes assises et jusqu'à 7500 personnes en version assis/debout
- **Antarès** dispose d'équipements scéniques et sportifs
- Capacité d'accroche en charpente de 32 tonnes
- Equipée de 4 vestiaires sportifs indépendants, 6 loges, 3 bureaux de production

- La Salle d'Echauffement

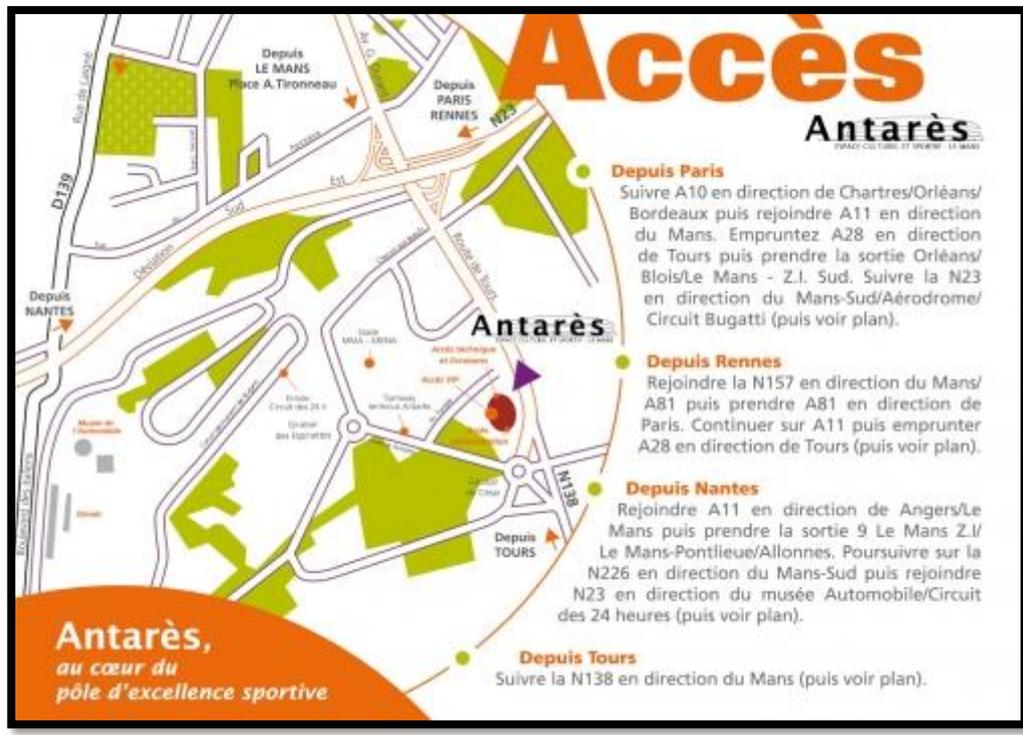
- Salle destinée aux entraînements sportifs, modulable pour l'accueil d'événements économiques
- Hauteur libre : 9 m
- Capacité 420 places en version sport et jusqu'à 1400 places pour des événements économiques
- L'accès est indépendant de la Salle Principale, avec parking privatif

- Les Salles annexes

Antarès est équipée de salles annexes permettant la tenue de grands événements :

- Studio d'interview
- Salle de presse
- Bureaux organisateurs
- Loges artistes
- Salle de musculation équipée
- Salle de réception VIP avec cuisine
- Patio fumeurs

Votre arrivée à Antarès



En voiture

Depuis Paris :

A10 direction Bordeaux → A11 direction Le Mans

- Emprunter A28 direction Tours → sortie Orléans-Blois-Le Mans ZI Sud
- Suivre N23 direction Tours (N138)

Depuis Rennes :

N157 direction Le Mans → A81 direction Paris

- Continuer A11 → A28 direction Tours → sortie Orléans-Blois-Le Mans ZI Sud
- Suivre N23 direction Tours (N138)

Depuis Nantes :

A11 direction Angers-Le Mans

- Sortie 9 Le Mans ZI Sud-Le Mans-Pontlieue-Allonnes → le Mans Sud N226
- Suivre N23 direction Tours (N138)

En Tramway

Le terminus **Antarès-MMarena** se situe au pied de la salle

Le tramway qui relie l'Université à Antarès fonctionne de 5h30 à 1h30 environ.

En semaine la fréquence proposée sur cette ligne est de 5 minutes en heure de pointe. Pour les spectacles, en fonction de l'événement, l'offre peut être renforcée avec **2 départs supplémentaires** à l'aller (Université → Antarès), et **3 départs supplémentaires** au retour.

2. **Antarès** vous accueille

2.1 **Accueil du public**

PARKING

- 591 places pour véhicules légers
- 24 places réservées pour les PMR dans l'enceinte du complexe

PARVIS

- 1 zone d'accès piétonne sécurisée hors de la voie publique

HALL REZ DE CHAUSSEE

- 2 bars équipés (gestion Antarès) destiné au grand public
- 1 ascenseur PMR pour un accès au déambulateur 1^{er} étage
- 2 blocs sanitaires hommes dont 1 accessible aux PMR
- 3 blocs sanitaires femmes dont 1 accessible aux PMR
- Consigne pour casque, poussettes, appareils photo, etc....

PATIO

- Un patio fumeur pour respecter les libertés de chacun

BILLETTERIE

- 2 guichets ouverts les jours de manifestation
- 1 billetterie intérieure pour la demande de renseignements et l'achat de billets destiné au grand public (hors manifestation / tous les après-midi sauf mercredi)
- Câblage réseau pour raccordement matériel billetterie

DEAMBULATOIRE 1^{ER} ETAGE

- Hall circulaire autour de la Grande Salle permettant de desservir les gradins et tribunes
- 4 bars équipés (gestion Antarès) destinés au grand public
- 2 blocs sanitaires hommes
- 2 blocs sanitaires femmes
- 1 sanitaire accessible aux PMR

2.2 **Accueil des Productions**

L'accueil des organisateurs, artistes et techniciens, se fait par la loge ; accès privatisé et surveillé les jours de manifestation.

- 1 bureau Production locale (93) de 28 m²
- 1 bureau de Production (95) de 30 m²
- 1 bureau de Production (99) de 17 m² plus espace sanitaire (lavabo, douche, WC)
- 1 loge artiste de 30 m² équipée maquillage plus espace sanitaire (lavabo, douche, WC)
- 1 salle de réunion de 80 m²
- 4 vestiaires loges de 28 m² plus espace sanitaire (lavabo, douche, WC) et salle de massage
- 2 vestiaires (132 et 135) de 13 m² plus espace sanitaire (lavabo, douche, WC)
- 1 Catering Production de 180 m² plus cuisine équipée : four électrique avec hotte, 4 plaques chauffantes sur réchauffe-plats, une chambre froide, un espace plonge et lave-vaisselle
- 1 espace Merchandising privilégié dans le Hall d'entrée public

2.3 Accueil des Sportifs et Médias

L'accueil des sportifs, arbitres et médias, se fait par la loge ; accès privatisé et surveillé les jours de manifestation.

- Un espace vestiaire réservé au club le **Mans Sarthe Basket**
- 1 salle de musculation
- 1 salle d'interview (93)
- 1 bureau des délégués et officiels (95)
- 1 vestiaire arbitres équipes espoirs (99)
- 1 vestiaire arbitres équipes professionnelles (101)
- 1 salle de presse écrite et photographes (88m2)
- 1 plateforme centrale pour les caméras TV
- 6 pupitres presse en salle (porte K)
- 28 emplacements presse (porte K)
- 1 vestiaire équipe espoirs visiteuse (115)
- 1 vestiaire équipe professionnelle visiteuse (119)
- 1 vestiaire animation (106)
- 1 salle de réception VIP de 180 m² plus cuisine équipée d'un four électrique avec hotte, 4 plaques chauffantes sur réchauffe plats, une chambre froide, un espace plonge et lave vaisselle
- 1 salle de réception (Salle Bleue) de 968 m² avec toit amovible

Pour des raisons de sécurité, les passerelles sont fermées dès l'ouverture au public.

2.4 Parking de service

PARKING CLOTURÉ ET PRIVATIF RÉSERVÉ AUX ORGANISATEURS, SPORTIFS, ARTISTES ET TECHNICIEN, PERMETTANT LE STATIONNEMENT, AINSI QUE LES MANŒUVRES DES VEHICULES DE TOURNEES

- 200 places pour véhicules légers
- 8 places PMR
- 6 places poids lourds
- 2 places bus
- Zone de stationnement Car Régie et Equipement (GTC) plus véhicule de liaison satellite
- Distribution électrique (voie chapitre 4.4, p11)

2.5 Téléphonie

- Lignes téléphoniques dédiées aux organisateurs
- Wi-fi all Access dédié (public, club, medias, production)

2.6 Zone de Stockage

- Les locaux de stockage sont exclusivement réservés au matériel d'Antarès. Ils ne pourront en aucun cas être vidé pour stocker le matériel des productions et organisateurs.
- Le stockage des flight-cases vides se fera soit en arrière scène, soit dans la cour de service(GTC) en accord avec le régisseur d'Antarès afin de respecter les zones de passages et de dégagements obligatoires.

3. La Grande Salle

3.1 Jauges types : spectacle assis

	Total	Gradins fixes	Gradin mobiles	Parterre de chaises	PMR/Acc
Spectacle/concert Mini Jauge Assis	1242	753	489	0	10/10
Spectacle/concert Petite Jauge Assis	3247	1671	928	648	10/10
Spectacle/concert Grande Jauge Assis	4827	2098	1145	1584	15/15

3.2 Jauges types : spectacle assis / debout

	Total	Gradins fixes	Gradin mobiles	Public Debout	PMR/Acc
Spectacle/concert Petite Jauge Assis-Debout	4818	0	1671	3147	20/20
Spectacle/concert Moyenne Jauge Assis-Debout	5695	2105	0	3590	30/30
Spectacle/concert Grande Jauge Assis-Debout	8077	3678	0	4399	30/30

3.3 Jauges types : Sport

	Total	Gradins fixes	Gradin mobiles	Parterre de chaises	PMR/Acc
Basket-ball	6003	3678	2111	214	36/36
Boxe	6676	3678	1943	1055	10/10
Gymnastique	3678	3678	0	0	10/10
Handball	5789	3678	2111	0	10/10
Tennis	5789	3678	2111	0	10/10
Volley-ball	5789	3678	2111	0	10/10

4. Descriptif technique de la Grande Salle

4.1 Accueil du public

- L'accès du public à la salle se fait par deux niveaux : parterre et déambulatoire.
- La Salle principale, du fait de son utilisation en configuration « sport » et « spectacle », est équipée de gradins fixes sur les 4 côtés
- Elle est équipée de 6 tribunes télescopiques se déployant sur le parterre.

NIVEAU 0 - PARTERRE

- Accès depuis le Hall grâce à 2 portes O et P
- Surface : 2500 m² environ. Dimensions 66.51m x 37.76 m, tribunes repliées
- Surface : 1180 m² environ. Dimensions 48.22m x 24.61 m, tribunes dépliées version basket
- 10 tribunes télescopiques prenant position en fonction des utilisations (*voir plans de jauges*)
- Espace laverie équipé avec 4 arrivées d'eau froide + évacuations et alimentation électrique

NIVEAU 1 - COURONNE

- Accès depuis le déambulatoire grâce à 14 portes
- Distribution des gradins et des tribunes
- Circulation autour des tribunes et de la fosse de la salle principale
- 10 places PMR et 10 places pour les accompagnateurs

4.2 Configuration scénique

DIMENSIONS GENERALES

- Surface de la fosse tribunes repliées : 66.51m x 37.76 m soit 2500 m²
- Hauteur des points d'accroche passerelle : 13,77m
- Hauteur des points d'accroche charpente : 18m
- Clearance : 11,80m

ACCES CAMION

- Accès direct depuis l'aire de service
- 1 porte camion côté JAR (accès lointain jardin). Largeur 3.80m, Hauteur 2.90m
- 1 porte piéton côté COUR (accès lointain cour). Largeur 3.70m, Hauteur 2.70m
- Sol en dallage béton + finition résine (charge admissible 2,5 T par m²)

SCENE

- Scène modulable de « type STACCO », surface maximale de 357 m² (10 Mailles x 6 Mailles) avec éléments de 2,44m x 2,44m
- Planchers noirs (non garantis - aspérités et différences de teinte possibles)
- Charge admissible : 600 kg/m²
- Hauteur variable entre 1,30m et 1,90m
- 1 jupe de scène noire en coton ignifugé de classe M1
- 3 escaliers d'accès à la scène d'une largeur de 1m
- Garde corps sur les cotés et lointain
- 1 rampe de déchargement longueur 3.80m / largeur 0.80m

OCCULTATION / CADRE DE SCENE

Les occultations jardin et cour jusqu'au cadre de scène sont installés en fonction de la configuration de la salle, selon les demandes des productions et dans le respect de la visibilité optimale du public.

REGIE

- La régie est installée au sol, à plus ou moins 30m de la scène

EQUIPEMENT SCENIQUE

- 10 praticables 2m x 1m, pieds en croisillon planchers bois (non garantis - aspérités et différences de teinte possibles)
Surcharge admissible 500kg/m²
Hauteur variable entre 0.20m et 1m
- 30m de passages de câbles 3 voies séparées
- 25 m de crash-barrières grillagés (en location) largeur 1.22m soit 30.50m
- 2 crash-barrières angle rentrant
- 2 crash-barrières angle sortant
- 1 rampe d'accès 0,90m x 3,80m
- 30 barrières type « police » noires - longueur 2.50m / hauteur 1m
- 100 barrières type « police » aluminium - longueur 2.50m / hauteur 1m

- 1 transpalette manuel - 2.2T
- 1 transpalette électrique - 1.8T
- 1 gerbeur électrique - 1.2T

- 1 chariot élévateur 1.750T (en location) **IMPORTANT : le matériel posé sur les fourches n'est pas assuré**
Hauteur maxi : 4.70m
RAPPEL : une licence de cariste à jour est obligatoire et à présenter au Régisseur de la salle, pour conduire cet équipement

ECLAIRAGE DE LA SALLE

- La salle dispose d'un éclairage SPORT réalisé avec des projecteurs LED Philips
- L'intensité lumineuse est variable de 0 à 2500 lux, en fonction des sports pratiqués
- L'éclairage graduable SPECTACLE est compartimenté en 10 zones avec pupitre de commande mobile ADB (généralement en régie)

Dans le cas d'une coupure EDF, un groupe électrogène de 150 kVA prend le relais des installations de sécurité (désenfumage, éclairage de sécurité, remise à niveau des ascenseurs, sonorisation de sécurité).

Pour garantir le fonctionnement des autres équipements, il est possible de raccorder un groupe de secours sur l'installation électrique d'Antarès. Sa puissance doit être au minimum de 630 kVA.

Si ce groupe doit prendre en charge l'éclairage sportif, il convient d'utiliser un modèle spécifique, capable de fonctionner malgré le taux élevé d'harmoniques générés par les ballasts des lampes à iode métallique.

POURSUITES

- 4 emplacements pour poursuites (dimension : 2m x 2m) situés en passerelle avec alimentation 32A mono et garde-corps rabattables
- 1 Potence de levage : treuil à câble - levage vers passerelles - vitesse 19m/min - CMU : 200kg
- Monte-charge en accès direct parking technique/déambulateur
Porte : largeur 1.10m - hauteur 2m - charge maxi 1T

4.3 Configuration sport

VESTIAIRES JOUEURS

- La Salle principale dispose de 2 vestiaires sportifs (115/119)
- Chaque vestiaire est équipé d'un espace de changement, de douches communes, de sanitaires et d'une salle de massage

VESTIAIRES ARBITRES

- La Salle principale dispose de 2 vestiaires arbitres (99/101)
- Chaque vestiaire est équipé d'un bureau, un espace de changement, une douche et des sanitaires

SOL

- 1 parquet sportif démontable GESPORT de Basket-ball, avec ajouts Handball
- Sol équipé d'ancrages pour le hand, le basket, le volley et le tennis

MATERIEL

- 2 panneaux d'affichage STRAMATEL en charpente (arrière buts) avec table de marque multisport

-

SONORISATION

- Ensemble de sonorisation destiné à l'animation des manifestations sportives

4.4 Informations électriques

Le régime de NEUTRE est de type TNS

Armoires de scène

Armoire 630 A (tri+n+t) équipée : (Jardin)

- 1 départ sur prises POWER-LOCK ou Bornier ou Cosses

Armoire 250 A (tri+n+t) équipée : (Jardin)

- 1 départ 250 A (tri+n+t) sur Bornier ou Cosses
- 1 départ 32 A (tri+n+t) sur prise P17 32A
- 1 départ 63 A (tri+n+t) sur prise P17 63A
- 1 départ 125 A (tri+n+t) sur prise P17 125A

Armoire 125 A (tri+n+t) VIDEO : (Cour)

- 1 départ 125 A (tri+n+t) sur prise P17 125A

Armoire 125 A (tri+n+t) SON : (Cour)

- 1 départ 125 A (tri+n+t) sur prise P17 125A

Départ 63 A (tri+n+t) :

- 2 départ 63 A (tri+n+t) sur prise P17 63A (Jardin et Cour)

Départ 32 A mono (mono+n+t) :

- 4 départ 32 A mono (mono+n+t) sur prise P17 32A (Jardin et Cour)

Passerelles techniques

Circuits 3kW :

- 72 circuits 3kW PC16 (mono+n+t)
Liaison directe dans le local gradateur sur PC16

Circuits 5kW :

- 18 circuits 5kW P17 32A mono (mono+n+t)
- 36 circuits PC16 (mono+n+t) en parallèle
Liaison directe dans le local gradateur sur P17 32A mâles

Circuits directs :

- 5 circuits P17 32A mono (mono+n+t)
- 8 circuits P17 32 A (tri+n+t)
- 6 circuits PC16 (mono+n+t)

Armoires extérieures (cours GTC)

Armoire TD TV1 équipée :

- 1 départ 160 A (tri+n+t) sur bornier
- 1 départ 63 A (tri+n+t) sur prise P17 63A
- 1 départ 32 A (tri+n+t) sur prise P17 32A
- 1 départ 32 A mono (mono+n+t) sur prise P17 32A
- 2 départs PC16 (mono+n+t) sur prise P17 16A

Armoire TD TV2 équipée :

- 1 départ 160 A (tri+n+t) sur bornier
- 1 départ 63 A (tri+n+t) sur prise P17 63A
- 2 départs 32 A (tri+n+t) sur prise P17 32A
- 2 départs 32 A mono (mono+n+t) sur prise P17 32A
- 2 départs PC16 (mono+n+t) sur prise P17 16A

Armoire 400 A (tri+n+t):

- 1 départ 400 A (tri+n+t) sur bornier

Armoires extérieures (Parking loge)

Armoire équipée :

- 2 départs 32 A (tri+n+t) sur prise P17 32A
- 4 départs PC16 (mono+n+t) sur prise P17 16A

Armoires extérieures (Porche VIP)

Armoire équipée :

- 1 départs 400 A (tri+n+t) sur bornier
- 3 départs 32 A (tri+n+t) sur prise P17 16A
dont 1 sabot : 3x32 A mono P17 et
3 x PC16

5. Accroches / Rigging

Nous demandons aux producteurs et aux organisateurs de nous fournir le **plan de charges précis**, comportant les **coordonnées** et **charge** de chaque moteur (charge réelle de chaque point) au moins un mois avant le jour de la manifestation

CAS1 : Etude de plan d'accroche, et mise en adéquation avec la charpente, en fonction du cahier des charges de la salle et du plan d'accroche de la production.

Une étude de charges sera réalisée par une société de Rigging, mandatée par la salle, afin de s'assurer de la **capacité de charge de la charpente** par rapport aux **points de charge de la production**.

Cette étude entraîne un coût à la charge de la production.

CAS2 : Assistance technique et supervision du pré-rigg en fonction de l'étude d'accroche.

Un contrôle sera effectué systématiquement au montage pour valider la **conformité d'accroche des points de la production selon l'étude de charges** effectuée.

Seul le Régisseur de la salle (ou son représentant légal) peut valider la conformité de l'accroche.

CAS2 Bis : Contrôle et validation des calculs de descentes de charges, conforme au cahier des charges

Selon les charges imposées par la production, la **validation des cas de charges** peut être demandée par la salle à un **bureau de contrôle** extérieur.

Cette étude complémentaire entraîne un coût à la charge de la production.

GENERALITES

- Chaque point situé au-dessus de la scène ou au-dessus du public doit être accroché et sécurisé au moyen de 2 systèmes indépendants et de conception différente
- 81 points sont repartis sur toute la superficie de la salle avec un tramage de 7.20m (face → lointain) x 3.60m (jardin → cour)
- 2 tonnes maxi par point (selon cas de charges)
- Les accroches en « Y » ou « Pattes d'oie » sont interdites
- Chaque point situé au-dessus de la scène ou au-dessus du public doit être accroché et sécurisé au moyen de 2 systèmes indépendants et de conception différente
- Le personnel de rigging à la charge des productions doit être habilité, et équipé des EPI obligatoires pour le travail en hauteur

6. La Salle d'Echauffement

Antarès dispose d'une Salle d'Echauffement permettant d'accueillir des entraînements, des compétitions sportives mais aussi des événements économiques, types salons, conventions, repas ou cocktail, sur des jauges allant jusqu'à 420 places assises pour les rencontres sportives et jusqu'à 1400 places debout pour les événements économiques.

6.1 Jauges

	Total	Gradins fixes	Tribunes mobiles	Parterre de chaises	PMR/Acc
Basket-ball	724	420	166	138	10/10
Handball - Tennis - Volley-ball	420	420	0	0	10/10
Escrime - Boxe - Tennis de table	1000	420	166	414	10/10
Salle polyvalente	1400	420	0	980 (debout)	10/10

7. Descriptif technique de la Salle d'Echauffement

La Salle d'Echauffement est une salle d'entraînement de 900 m², d'une capacité de 420 à 1.000 spectateurs (*configuration Boxe*), qui reste modulable pour d'événementiels privés.

7.1 Caractéristiques

Sièges

- gradin fixe de 420 places assises
- 166 places assises sur bancs mobiles
(15 bancs 2m = 150 places / 4 bancs 1m = 16 places)
- 129 places sur chaises plastiques bleues

Dimensions de la salle

- Longueur totale : 44m
- Largeur totale : 22m

Ce document fait partie intégrante des contrats de location

- Surface : 968m²
- Hauteur minimale libre : 9m

Accès

- Accès direct indépendant de la Salle Principale, avec parking privatif
- 1 porte d'accès matériel
- Hauteur : 2 m
- Largeur : 1.41m
- Surcharge admissible au sol : 500 kg/m²

7.2 Informations électriques

ECLAIRAGE DE LA SALLE

- 800 lux
- 3 circuits horizontales
- 2 circuits quartz

DISRIBUTION ELECTRIQUE

Armoires Salle d'Echauffement

- 1 départ 63 A (tri+n+t) sur prise P17 63A (côté Hall VIP)
- 2 départs 32 A (tri+n+t) sur prise P17 32A (côté Hall VIP)
- 2 départ 32 A mono (mono+n+t) sur prise P17 32A (côté Hall VIP)
- 1 départ 32 A (tri+n+t) sur prise P17 32A (côté Hall loge)

8. Salle VIP

Antarès dispose d'une Salle VIP ouverte sur le patio, équipé d'une cuisine et d'un bar. C'est un espace réceptif convivial et lumineux. Il permet d'accueillir entre 80 et 300 personnes en configuration "cocktail" et jusqu'à 150 couverts dans le cadre de déjeuners ou de dîners.

Cet espace est classé type N (salle de restauration).

Il est impossible de l'utiliser pour toute autre activité telle que spectacles, exposition, discothèque...

8.1 Caractéristiques

Dimensions de la salle

- Longueur: 18m
- Largeur: 12m
- Surface : 216 m²
- Diamètre bar indépendant : 4.70m (linéaire de 8.80m de comptoir)

Accès

- Accès direct indépendant de la Salle Principale, avec parking privatif
- 1 porte d'accès matériel

Cuisine

- La cuisine donne directement sur le salon VIP
- 1 Vestiaire de services (avec douches et WC)

- 1 Chambre froide 5.8m3 (300L)
- 1 Four électrique avec hotte d'aspiration
- 1 table armoire chaude étuve de 30° à 90° (1.40m x 0.70m – hauteur : 0.85m)
- 1 fourneau 4 plaques rondes en fonte de 1.5kW à 2.6kW
- 1 salle de plonge avec lave-vaisselle (800 assiettes / heure)

8.2 Informations électriques

Armoires Salle VIP

- 1 départ 32 A (tri+n+t) sur prise P17 32A

Armoires Cuisine VIP

- 2 départs 32 A (tri+n+t) sur prise P17 32A

NB : L'utilisation du gaz est strictement interdite dans l'établissement

9. Salles Annexes

Antarès est équipée de salles annexes réservées aux clubs résidents et à leurs licenciés

9.1 Salle d'escrime

Ce plateau d'évolution de 113m2 a une capacité maximale de 110 personnes, et comporte :

- 7 pistes d'escrime équipées de témoins de touche
- 1 Vestiaire hommes (avec douches et WC)
- 1 Vestiaire femmes (avec douches et WC)
- 1 Bureau d'entraîneur
- 1 local séchoir
- 1 espace d'observation destiné au public

9.2 Salle de boxe

Cette salle a une capacité maximale de 67 personnes, et comporte :

- 2 rings
- 1 Vestiaire hommes (avec douches et WC)
- 1 Vestiaire femmes (avec douches et WC)
- 1 Bureau d'entraîneur

9.3 Salle de musculation

Cette salle de 260m2 a une capacité maximale de 46 personnes

9. Règlement intérieur et consignes de sécurité

9.1 Réglementation et effectif maximum

La Grande Salle est classée :

- Type X (SPORT)
- Type L (SPECTACLE)
- Type T (EXPOSITION)

Un maximum de **8499 personnes au total** (artistes, sportifs et personnel compris) peut être présent simultanément dans l'enceinte du bâtiment.

9.2 Configurations spéciales

Seules les configurations de salle prévues dans le cahier des charges pourront être exploitées : toute autre configuration devra faire l'objet d'un dossier complet élaboré par un organisme de contrôle agréé par le Ministère de l'Intérieur (APAVE, CEP, VERITAS, SOCOTEC), et déposé au plus tard 45 jours avant la date de la manifestation auprès de la direction d'Antarès.

Pour une utilisation dans un autre type que X, L et T, un dossier devra également être élaboré par un organisme de contrôle agréé par le Ministère de l'Intérieur (APAVE, CEP, VERITAS, SOCOTEC), et déposé au plus tard 45 jours avant la date de la manifestation auprès de la direction d'Antarès.

9.3 Aménagements scéniques

Les unités de passage (UP), les issues de secours, le nombre de chaises par rangées, les dimensions de la scène, etc., décrits dans les plans correspondants aux différentes configurations devront être respectés.

Les aménagements en côté de scène devront respecter un passage libre de 6 UP, soit 3m60m.

Les installations électriques doivent être protégées de tout contact direct ou indirect. Les câbles et connecteurs devront être conformes aux normes en vigueur et **ne doivent pas constituer une gêne pour le public**.

Toutes les structures suspendues ou placées en hauteur doivent être équipées de **deux systèmes adaptés de fixation et de conception différentes**.

Les procès verbaux, certificats de conformité, rapports d'organismes de contrôle, etc. en cours de validité devront être tenus à la disposition de la direction de la salle par l'organisateur. Dans tous les cas, tous les aménagements devront être conformes à l'ensemble de la réglementation existante, en particulier celle concernant les ERP de type L, X, T.

9.4 Interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du complexe Antarès.

Le personnel, les artistes et les techniciens sont tenus de respecter les zones non-fumeurs.

9.5 Sécurité des travailleurs

L'accès aux passerelles est strictement réglementé, en particulier lorsque le public est présent dans l'établissement.

L'accès aux passerelles scénographiques ne sera autorisé qu'aux personnes équipées de harnais de sécurité.

Le levage et la manipulation de charges sont interdits au-dessus du personnel.

Le personnel travaillant sur le plateau devra être équipé des équipements de protection indispensables à sa sécurité : gants, casques, chaussures de sécurité.

Les conducteurs de chariots élévateurs devront être titulaires du CACES et d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur, qui sera présentée au régisseur du Phare.

En aucun cas, les chariots élévateurs ne pourront servir de moyens de transport ou d'élévation pour autre chose que du matériel prévu à cet effet.

Seul le personnel dûment habilité et autorisé par le régisseur d'Antarès pourra effectuer des interventions dans les armoires électriques et pénétrer dans les locaux suivants : local TGBT, local transformateur, local groupe électrogène.

9.6 Gaz

L'utilisation des gaz BUTANE et PROPANE est strictement interdite.